



**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire  
des délégués du 2 mai 2018  
à l'Hôtel de la Croix-Fédérale à Le Crêt**

**Présents :**

Les délégués des communes du district de la Veveyse pour le Réseau Santé et Social de la Veveyse :

Attalens : Grandjean Cyril, Savoy Guillaume

Bossonnens : Cottet Dominique, Menoud Anne-Lyse, Piller Sébastien

Châtel-St-Denis : Allaman Jérôme, Bavaud Thierry, Della Marianna Gabriele,

Granges : Praz Serge

Remaufens : Tâche Jérôme, Vauthey Michel

St-Martin : Buchs Gérard, Borer Cédric

Semsaies : Emonet Aloïne

Le Flon : Bongard Jean-Claude

La Verrerie : Grandjean Pascal, Vial Thierry

Les membres du Comité de direction (CD) :

Cruchon Juliana, Ducrot Charles, Furter Béatrice, Gothuey Sandra, Menoud Laurent, Monney Christophe, Ubertini Christiane,

La directrice du RSSV : Bourqui Jacqueline

**Excusés :**

Délégués des communes du district de la Veveyse :

Attalens : Alibert Philippe, Blunschli André, Perroud Pierre-Alain, Savoy Michel, Vuillens Jacques-André

Bossonnens : ---

Châtel-St-Denis : Colliard Damien, Genoud Christine, Grumser Steve, Maillard Daniel

Granges : Michellod Savio

Remaufens : ---

St-Martin : ---

Semsaies : Berthoud Noémie

Le Flon : Cardinaux Evelyne

La Verrerie : ---

Membres du Comité de direction (CD) : Fahrni Marc, Wittenwiller Anne-Lise

**Invités présents :**

Responsable finances et informatique : Dumas Carole

Responsable aide et soins à domicile : Guillaume Claude Eveline

Responsable service des curatelles : Olivier Rouge

Responsable immeubles : Colliard Louis

Responsable puériculture : Maillard Robatel Séverine

**Invités excusés :**

Responsable RH : Perrin Nathalie

Responsable adjointe aide et soins à domicile : Iriarte Colette

Secrétaire général de l'AFAS : Thierry Müller

**Présence de la Presse :**

La Liberté : Sanchez Stéphane

Le Messenger : Jordil Valentin

La Gruyère : Schweizer Maxime

Début : 20h00

Fin : 21h05

## Ordre du jour

---

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet
  2. Désignation des scrutateurs
  3. Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 17.01.2018 (déjà transmis)
  4. Présentation des comptes 2017
  5. Présentation du bilan consolidé 2017
  6. Rapport de la fiduciaire MGI Group
  7. Approbation des comptes 2017
  8. Démission/élection
  9. Avenir du site – informations
  10. Modifications (à caractère exécutoire) du règlement de l'octroi d'une indemnité forfaitaire
  11. Divers
- 

### 1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués

M. le Préfet François Genoud, Président de l'assemblée, souhaite une cordiale bienvenue à tous les délégués, aux membres du Comité de direction, à la directrice du RSSV, aux responsables de service, aux partenaires du RSSV ainsi qu'aux représentants de la presse.

M. le Président excuse, en plus des délégués annoncés, Monsieur Thierry Müller, secrétaire général de l'AFAS et Monsieur Marc Fahrni, syndic de la commune hôte de cette assemblée ordinaire.

Monsieur Thierry Vial, vice-syndic, adresse un mot de bienvenu à toute l'assemblée et excuse une fois encore Monsieur Marc Fahrni. La commune de La Verrerie offre en fin d'assemblée le verre de l'amitié.

Toutes les communes sont représentées : **36** bulletins de vote ont été distribués, majorité absolue **19**. Une liste des présences a été contresignée à l'entrée.

M. le Président informe que, comme à l'accoutumée, l'assemblée est enregistrée pour les besoins du procès-verbal.

Aucune remarque n'est faite quant à la convocation et à l'ordre du jour.

→ **Le Président déclare l'assemblée apte à délibérer.**

### 2. Désignation des scrutateurs

Messieurs Guillaume Savoy et Jérôme Allaman sont nommés scrutateurs.

→ **Proposition acceptée par l'assemblée.**

### 3. Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2018

Le PV susmentionné n'appelle aucun commentaire. Le Président remercie l'auteur pour la rédaction de celui-ci.

→ **Le PV est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.**

#### 4. Présentation des comptes 2017

Madame Bourqui, directrice, présente les comptes 2017.

Chaque délégué ayant reçu le rapport d'activité du RSSV – comptes 2017, les différents comptes sont présentés par centrale de charges et les questions peuvent être posées au fur et à mesure.

##### a. Administration générale

###### Compte d'exploitation 2017

<b>Dépenses</b>	<b>en milliers</b>	<b>%</b>
Charges de personnel et de transport	258'	87%
Autres charges d'exploitation	38'	13%
<b>Recettes</b>		
Mandat et divers	10'	3%
<b>Montant à charge des communes</b>	<b>286'</b>	<b>97%</b>

→ Pas de question sur cette centrale de charges.

##### b. Immeubles

###### Compte d'exploitation 2017

<b>Dépenses</b>	<b>en milliers</b>	<b>%</b>
Charges de personnel et de transport	146'	26%
Autres charges d'exploitation	409'	74%
<i>Dont constitution réserve «immeuble»</i>	33'	
<b>Recettes</b>		
Locations internes et externes	556'	100%

###### Réserves constituées

<b>Réserve immeuble</b>	<b>en milliers</b>
Réserve immeuble (bénéfice compte immeuble dès 2015)	220'
Réserve vente de terrain (vente art. 4961 en 2017)	390'
Capital RSSV (solde ristourne HFR)	87'

Investissements	
<b>Crédit «Etude avenir du site – transformation»</b>	<b>en milliers</b>
AG printemps 2014, demande	200'
Utilisation 2014-2016	20'
Utilisation 2017	111'
<b>Solde à disposition</b>	<b>69'</b>

→ Pas de question sur cette centrale de charges.

c. Aide et Soins à domicile

Compte d'exploitation 2017		
<b>Dépenses</b>	<b>en millier</b>	<b>%</b>
Charges de personnel et de transport	4'103'	95%
Autres charges d'exploitation	215'	5%
<b>Recettes</b>		
Produits d'exploitation	1'902'	44%
Subventions cantonales	553'	13%
Subventions communales	1'857'	43%

→ Questions sur cette centrale de charges :

M. Thierry Vial : Existe-t-il des comparaisons établies entre les autres services et par district ?

Mme Jacqueline Bourqui : Effectivement, un groupe de travail cantonal, dont fait partie notre responsable finances, a travaillé sur une comptabilité analytique répondant ainsi à une demande de la DSAS. Les données ont été livrées pour la 1ere fois en 2016. Sans être sûr que ces données recouvrent les mêmes aspects pour tous les services, nous avons eu la satisfaction de constater que notre district se trouve dans les normes en regard de la moyenne cantonale, tout en restant attentives à ne pas tirer des conclusions trop hâtives compte tenu du fait qu'il s'agissait là du 1<sup>er</sup> exercice tout en sachant la difficulté qu'eurent certains districts pour livrer les chiffres demandés en raison de la mise en place d'une nouvelle organisation. Mais nous avons et nous aurons désormais des comparaisons possibles.

d. Indemnités forfaitaires

	<b>en milliers</b>	<b>%</b>
Indemnités forfaitaires 2017	466'	100%

→ Pas de question sur cette centrale de charges.

e. Centre de puériculture

Compte d'exploitation 2017		
<b>Dépenses</b>	<b>en milliers</b>	<b>%</b>
Charges de personnel et transport	101'	86%
Autres charges d'exploitation	17'	14%
<b>Recettes</b>		
Produits d'exploitation	13'	11%
Subventions cantonales	18'	15%
Montant à charge des communes	87'	74%

→ Pas de question sur cette centrale de charges.

f. Service officiel des curatelles

Compte d'exploitation 2017		
<b>Dépenses</b>	<b>en milliers</b>	<b>%</b>
Charges de personnel et transport	310'	86%
Autres charges d'exploitation	49'	14%
<b>Recettes</b>		
Produits d'exploitation	74'	21%
Montant à charge des communes	285'	79%

→ Pas de question sur cette centrale de charges.

g. ASF

Compte d'exploitation 2017 – Part Veveyse		
<b>Dépenses</b>	<b>en milliers</b>	<b>%</b>
Charges de personnel	661'	80%
Autres charges d'exploitation	159'	20%
<b>Recettes</b>		
Produits d'exploitation	645'	78%
<b>Montant à charge des communes</b>	<b>175'</b>	<b>21%</b>
Supplément d'acomptes porté en augmentation du c/c Communes des ASF	51'	

Montant en faveur des communes de la Veveyse à fin 2017

	en milliers
Prêt accordé en 2015	115'
c/c communes à fin 2017	150'
<b>Total</b>	<b>265'</b>

→ Pas de question sur cette centrale de charges.

Finalement, Madame Bourqui présente le RSSV en résumant au passage 2017.

- 91 employés, soit 45 EPT
- un comité qui a nourri de nombreux projets
- une administration générale qui s'est appliquée à faire face aux changements
- un immeuble qui a accueilli la Maison St-Joseph et de nouveaux cabinets médicaux
- un service d'aide et de soins à domicile dont les prestations ont augmenté de 12%
- un centre de puériculture au fonctionnement actualisé
- un service des curatelles consolidé
- un service des ambulances qui devient une association à part entière et se sépare du RSSV

Situation au 31.12.2017 vis-à-vis des communes

	Solde	
Administration générale	8'245.--	Trop perçu
Aide et soins à domicile (acomptes facturés : 90% du budget)	125'375.--	À facturer
Indemnités forfaitaires	14'043.--	A facturer
Centre de puériculture	11'317.--	Trop perçu
Service officiel des curatelles	54'015.--	Trop perçu

Résumé global : différence comptes 2017 – budget 2017

	Résultat 2017	Budget 2017	Différence
A charge des communes	3'210'	3'335'	./ 125'

## 5. Présentation du bilan consolidé 2017

Madame Dumas présente le bilan consolidé au 31.12.2017 comme suit :

<b>Actifs</b>		<b>Passifs</b>	
Disponible	550'108.--	Créanciers divers	273'715.--
Débiteurs	740'700.--	Dettes vis-à-vis d'institution publiques	73'138.--
Actifs transitoires	18'675.--	Passifs transitoires	222'940.--
Actifs immobilisés	592'241.--	Dettes/Prêts	356'774.--
		Provisions	100'403.--
		Réserves	636'132.--
		Capital	238'622.--
<b>Total des actifs</b>	<b>1'901'724.--</b>	<b>Total des passifs</b>	<b>1'901'724.--</b>

→ Pas de question concernant ce bilan consolidé.

## 6. Rapport de la fiduciaire MGI Group

M. le Président propose que le rapport ne soit pas lu dans son intégralité vu qu'il était présenté dans le rapport d'activité.

→ Pas de question de l'assemblée sur le rapport de la fiduciaire.

## 7. Approbation des comptes 2017

→ Les comptes du RSSV tels que présentés – Administration générale – Immeubles – Aide et soins à domicile – Indemnités forfaitaires – Centre de puériculture – service officiel des curatelles - ASF Ambulances - **sont approuvés à l'unanimité par les délégués.**

## 8. Démission/élection

Madame Beaud Nathalie a quitté le conseil communal de Le Flon au 31.08.2017. La commune propose Madame Juliana Cruchon afin de la remplacer au sein du comité du RSSV.

→ **Madame Cruchon est élue à l'unanimité par les délégués.**

Monsieur Volkart Olivier a quitté le conseil communal de Remaufens au 31.12.2017. La commune propose Madame Sylviane Emonet afin de le remplacer au sein du comité du RSSV.

→ **Madame Emonet est élue à l'unanimité par les délégués.**

## 9. Avenir du site – informations

### a. Avenir du site – contexte

#### Buts visés par le comité

- Privilégier les activités médico-sociales
- Garantir un autofinancement par le biais des locations
- Rester dans un prix de location attractif
- Préserver la dynamique des partenaires intéressés

### Préoccupations du comité

- Temps de latence entre le départ du home St-Joseph et celui de l'entrée de nouveaux locataires = **perte d'exploitation à éponger**
- Risque de perdre les partenaires médico-sociaux, alors qu'une excellente dynamique est en place et qu'elle ne cesse de s'amplifier

### b. Synergie entre 2 objectifs

#### Objectif n°1 – la révision du PAD

##### But : Demande préalable dans le courant de l'été

- Calcul des surfaces de planchers affinées et retravaillées
- 1ère version du rapport explicatif de la demande préalable a été présentée
- 1 plan d'implantation ainsi que des plans illustratifs ont été établis
- 1ère version d'un règlement a été présentée

#### Résultats pour le RSSV

- Nouvelle surface de plancher à but médico-social à disposition : 1470 m<sup>2</sup>
- Hypothèse de la surface de plancher de parking à disposition : 1450 m<sup>2</sup>
- Il est nécessaire de déterminer les étapes principales afin de trouver la bonne combinaison entre le PAD et les transformations prévues

#### Objectif n°2 – Mandat d'architecte en vue de la réalisation des travaux

- Un mandataire a été désigné : Atelier78 Sarl finalisera les dossiers en vue de la réalisation des travaux.
- Outre les points abordés lors de l'attribution du mandat d'étude, Atelier78 Sarl devra mener des réflexions de fond en tenant compte du nouveau PAD et délivrer une étude de faisabilité pour la parcelle du RSSV et le futur parking souterrain.
- La synergie a déjà débuté : Messieurs Kupferschmid et Kolly sont et vont être en étroite collaboration.

### c. Avenir du site – conclusions

- La combinaison parfaite entre les 2 objectifs «PAD» et «rénovation» devrait trouver sa réponse d'ici l'été.
- Les discussions et échanges entre la commune de Châtel-St-Denis et le RSSV sont intenses. Néanmoins, elles sont bénéfiques et maintiennent un rythme soutenu. MERCI à tous de cette collaboration!

→ **Pas de questions sur l'avenir du site.**

## **10. Modifications (à caractère exécutoire) du règlement de l'octroi d'une indemnité forfaitaire**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018 est entrée en vigueur la Loi du 12 mai 2016 sur l'indemnité forfaitaire (LIF) abrogeant au passage les dispositions légales antérieures.

Si cette loi a repris les dispositions y relatives en vigueur, en n'y opérant que de mineures modifications, les compétences des communes (cf ancienne loi) furent attribuées à l'association de communes (nouvelle loi), raison pour laquelle est sollicitée l'assemblée des délégués.

Sans vouloir entrer sur des modifications de fond, qui ne sont pas à exclure ces prochaines années, le but est d'être en mesure de pouvoir afficher un document actualisé.

→ **Pas de questions sur les modifications énoncées.**

→ **L'assemblée des délégués accepte à l'unanimité les modifications proposées et jointes avec la convocation.**



## 11. Divers

Le RSSV, via son Président, annonce trois divers.

### a. Mise en œuvre de la LPMS

Une année s'est écoulée entre l'assemblée générale ordinaire qui a eu lieu à Bossonnens et celle d'aujourd'hui. Le thème de la LPMS avait été abordé sans toutefois savoir comment exactement le RSSV s'orienterait. Une année après, les éléments sont plus clairs.

M. le Président indique que l'association est à 90% « LPMS compatible ». En effet, voici en bref les éléments mis sur pied lors de cette année.

- Adaptation des statuts
- Organisation de l'association, soit le RSSV, par de nombreux échanges entre le comité et la direction : organisation RH, règles de financement, couverture médico-sociale pour le district, etc.
- Création de la Commission consultative (ComCo)  
Cette commission doit encore comprendre ses prérogatives mais avance dans la compréhension de toutes les parties prenantes (EMS, ASDV, bénéficiaires, etc.) Quel est son rôle et son rôle en vue de la coordination ?, telles sont des questions à étudier.
- Mise en place de la coordination  
Forces prévues au budget et les annonces sont parues en avril.  
Le but est d'ouvrir à l'automne 2018.

Les 10 % restant concerne l'établissement des mandats de prestations avec les EMS. Toutefois, le département laisse 1 année de marge pour la mise en œuvre de ceci. Le but étant de finaliser ceci pour la fin de l'année 2018.

Madame Bourqui informe que la DSAS mentionne que la Veveyse a bien compris le but et le fonctionnement de cette nouvelle LPMS. Les actions mises en place sont correctes.

**→ Pas de questions de l'assemblée sur ce thème.**

### b. Remerciements à M.Burger

M. le Président souhaite remercier M.Burger pour les années de collaboration avec le RSSV et lui souhaite le meilleur à la tête de cette nouvelle association que sont les Ambulances Sud Fribourgeois.

### c. Congé maternité de Mme Pasquier

M. le Président souhaite tout le meilleur à Mme Pasquier pour l'arrivée de son 2<sup>ème</sup> enfant et informe qu'on la retrouvera d'ici quelques mois.

M. le Président ouvre la possibilité aux délégués de communiquer des divers.

→ **L'assemblée n'a pas de divers.**

En conclusion, M. le Président remercie le comité, son bureau, le personnel du RSSV, la directrice, la comptable et la secrétaire pour le travail accompli au cours de cette année 2017. De plus, il remercie délégués de leur participation active ainsi que la presse pour leur présence. Un grand merci à la commune hôte et au restaurant de la Croix Fédérale.

Le Crêt, le 2 mai 2018/ap



Le président : François Genoud



La secrétaire : Audrey Pasquier

PV approuvé le 08.11.2018